

Avis de constitution

SOCIETE « ADAM INTERNATIONAL CONSTRUCTION » en abrégé « AIC »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGBAN-LOT  
657-ILOT 10, Lot 657, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAM INTERNATIONAL  
CONSTRUCTION » en abrégé « AIC »

Objet : La construction et la rénovation de bâtiments ; la location de main d'œuvre dans les travaux de bâtiment ; Génie civil, BTP, Travaux publics et privés , électricité, Plomberie Ouverture de voies et reprofilage , bitumage et électrification ; la réhabilitation et l'entretien de bâtiments ; la construction de route, autoroute, Achat et vente matériaux de construction , import-export ; la promotion et gestion immobilière, Lotissement et Vente de terrain Représentation , intermédiaire commerciale, Négoce ; Fournitures de bureaux et consommables ; Commerce général ; Prestations de services diverses ; La participation, sous toutes formes, dans toutes sociétés, commerces et industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titre, ou droits sociaux, de création de société, de fusion, d'alliance, d'association en participation, ou autrement ; l'import et l'export de produits, biens et marchandises de toutes natures ,l'action directe ou indirecte, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement de société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet ; et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGBAN-LOT 657-ILOT 10, Lot 657, Ilot 10

Dirigeant(s) M KONE SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02356 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13653/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

